

besoin de tous ces crédits? D'une part il nous les demande et, d'autre part, il dit: "Nous n'en avons pas besoin, nous n'allons pas tout dépenser." A mon avis, mon honorable ami devrait mettre cette question au clair; qu'il nous fasse confiance et qu'il nous dise si le régime a réellement besoin de tout cet argent et, dans le cas de l'affirmative, s'il a l'intention ou non de le dépenser.

Je ne demande pas d'autres renseignements pour le moment. Je me rends compte que le budget principal, ainsi qu'au moins deux des budgets supplémentaires, ont été présentés par le Gouvernement précédent; je n'ai pas l'intention de m'élever contre ces postes, cela va de soi. Comme mon honorable ami l'a fait observer, nous aurons plus tard l'occasion d'examiner avec soin les crédits supplémentaires plus récents. Mais j'aimerais qu'il nous dise pourquoi les proportions à l'égard de certains postes diffèrent de celles qu'on demande dans d'autres cas.

J'aimerais également savoir quelque chose des intentions du gouvernement à l'égard de l'affectation des sommes que nous votons ce soir.

L'honorable M. Haig: Honorables sénateurs, le gouvernement dépensera les fonds qu'il demande au moyen de ce bill de finances provisoire. C'est pour cela qu'il les demande. Les honorables sénateurs savent sans doute qu'on ne peut dépenser que les sommes prévues par chaque crédit. Le gouvernement ne peut utiliser d'autres façons les fonds destinés à certaines fins. Voilà la difficulté.

Quant à l'écart entre la proportion demandée relativement aux divers postes, je ne saurais que répéter la réponse que m'a souvent fournie mon collègue et qui me semblait très satisfaisante, à savoir qu'à certains moments de l'année, vu la nature des travaux à entreprendre, il faut plus d'argent qu'à d'autres. Je suppose que c'est ici le cas. Les plus fortes dépenses de l'État ne nous ont pas encore été présentées. Ainsi les journaux nous annoncent qu'une loi sera présentée en vue de relever la pension de vieillesse. Cette dépense, ainsi qu'une autre également mentionnée dans les journaux, touchant le financement de la récolte de blé, exigeront des sommes considérables. Mais en ce moment, on nous invite à allouer l'argent dont on a besoin immédiatement. La mesure vise à combler l'écart entre ce qu'on a déjà alloué pour un certain nombre de mois et ce dont on a besoin en sus de ce montant. Les crédits maintenant demandés pourvoient aux dépenses jusqu'à la fin de novembre. Rien n'est changé au crédit pour le mois d'octobre. Dans le cas que j'ai signalé, il y a eu rectification: on demande un sixième,—sauf erreur,

—afin de pourvoir à certaines dépenses spéciales, en octobre, mais non à d'autres. J'assure à mon collègue que l'argent qui figure au budget supplémentaire sera dépensé.

L'honorable M. Macdonald: Et les sommes qui figurent au budget principal des dépenses?

L'honorable M. Haig: Je ne puis me prononcer sur ce point. J'ignore quel sera le montant du budget principal ou ce qu'il comportera, mais il va sans dire que toute augmentation de cet ordre sera comprise dans le budget principal, quand nous en serons saisis. Le budget supplémentaire vise à pourvoir certaines sommes dont on a besoin pour assurer le service public. Certains postes du budget principal ne figuraient pas parmi les sommes allouées en avril parce que personne n'envisageait que la session pourrait s'ouvrir après septembre, mais les événements ont modifié la situation financière. J'ai parcouru attentivement les observations du ministre des Finances; on a bien trouvé à redire, mais pas à la façon dont il s'y prenait. Personne n'a donné à entendre qu'il aurait dû procéder d'une autre manière, et c'est celle-là que je suis en ce moment. Je ne vois pas comment on pourrait combler autrement les déficits actuels; les honorables sénateurs qui désirent poser des questions, pourront le faire quand le budget principal des dépenses nous sera transmis,—probablement en novembre, car il faudra en disposer avant la fin de la session.

L'honorable T. A. Crerar: Honorables sénateurs, certains aspects de la présente mesure me paraissent quelque peu bizarres. J'aimerais qu'on les tire au clair. Il me semble vraiment qu'une explication s'impose. Lors de la dernière session, mais à une date plus hâtive, le budget principal des dépenses avait été présenté. Nous avons jugé nécessaire de temps à autre d'adopter des mesures provisoires en vue de poursuivre l'administration des affaires du Canada. En outre, avant la dissolution du Parlement, nous avons adopté un budget supplémentaire et, sauf erreur, un deuxième budget supplémentaire. L'autre jour, le ministre des Finances a dit qu'il s'agissait du budget principal des dépenses, des crédits supplémentaires et du budget supplémentaire n° 1. Aujourd'hui, nous étudions le budget supplémentaire n° 2; sauf erreur, tous ces budgets sont compris dans la mesure présentement à l'étude. Toutefois, je l'avoue franchement, je n'y vois pas bien clair, et c'est pourquoi je demande des renseignements à cet égard. Je signale à mes collègues que la somme que prévoit ce budget supplémentaire n° 2 dépasse les 80 millions de dollars. Je ne dis pas que cette somme n'est pas nécessaire,—pas du tout,—quoique, selon moi, nous devrions pouvoir